

Les bonnes pratiques de la HAS : synthèse des recommandations (RBPP)

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les fondements législatifs réglementaires de la création des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS sur le secteur médico-social.
- ▶ Comprendre par une synthèse de certaines recommandations, l'esprit et la méthode des recommandations.
- ▶ Comprendre le processus d'auto-évaluation et l'évaluation externe (dispositif 2022).

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs et méthodologiques

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel d'établissement social ou médico-social

Animation : Conseil spécialisé en action sociale,
Evalueur Externe

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Cadre législatif et réglementaire des RBPP de la HAS (secteur médico-social)
- ▶ Le nouveau processus d'auto-évaluation
- ▶ Présentation synthétique des recommandations de bonnes pratiques transversales ou spécifiques
- ▶ Les principales recommandations publiées à ce jour par la HAS
 - tous secteurs
 - protection de l'enfance
 - personnes en situation de handicap
 - inclusion sociale
- ▶ La loi du 24 juillet 2019 : nouvelle procédure d'évaluation nationale commune à tous les ESSMS
 - référentiel national commun, centré sur la personne accompagnée :
 - . socle du dispositif d'évaluation, qui répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.
 - . référentiel a vocation à être utilisé par les ESSMS pour réaliser les auto-évaluations de manière autonome et par les organismes évaluateurs comme outil de référence. Il comporte 3 chapitres et 9 thématiques
 - manuel d'évaluation définissant 3 méthodes d'évaluation des pratiques

